

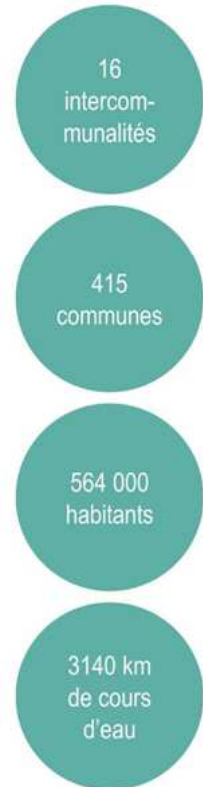
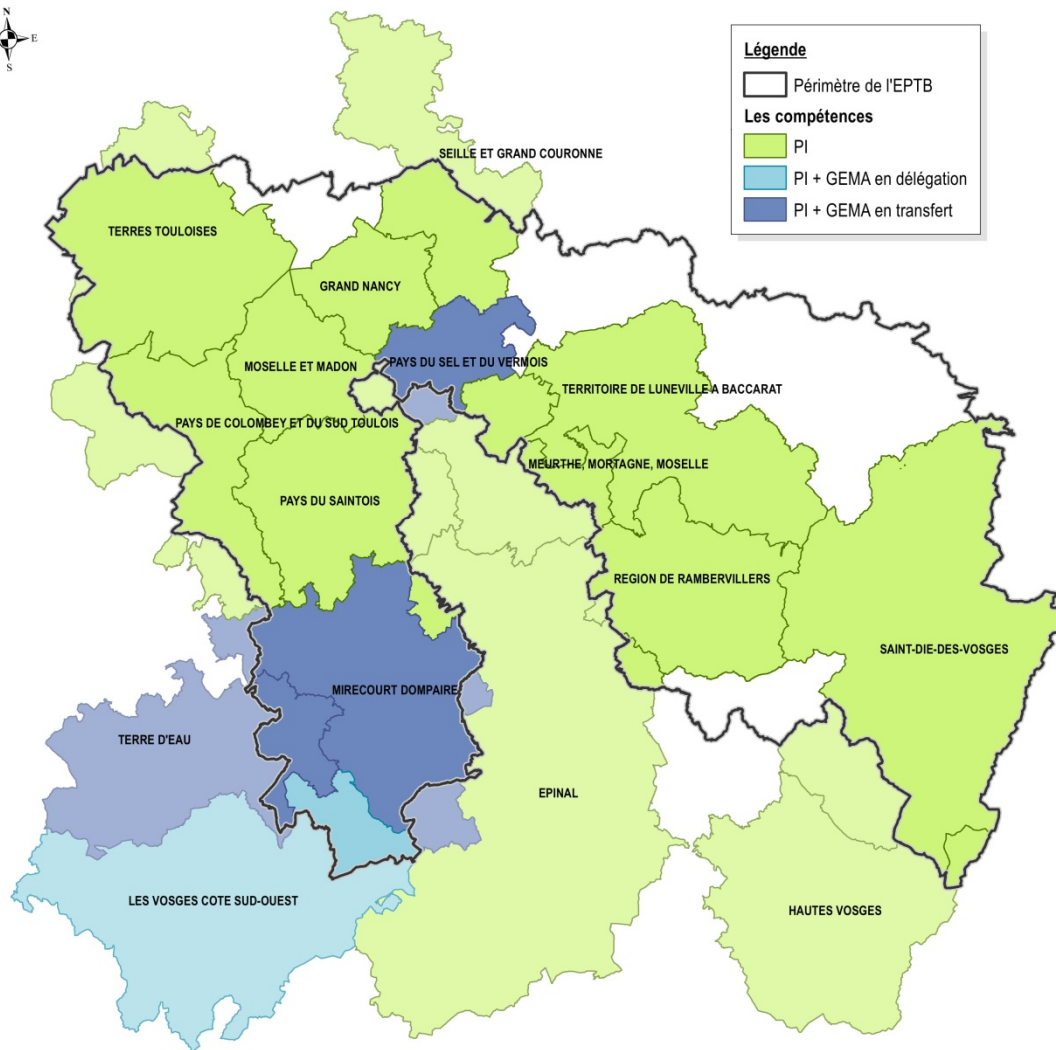
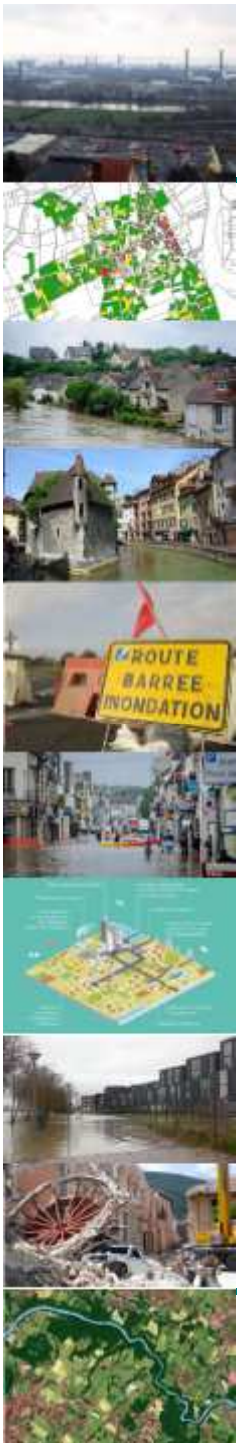
De la stratégie à l'action : exemple de mise en œuvre de protections individuelles dans la vallée du Madon



Journée technique «De la vulnérabilité du bâti à celles des territoires, quelles réponses opérationnelles ? » - 06 février 2020, Nancy



Territoire de l'EPTB Meurthe Madon



Journée technique «De la vulnérabilité du bâti à celles des territoires, quelles réponses opérationnelles ? » - 06 février 2020, Nancy

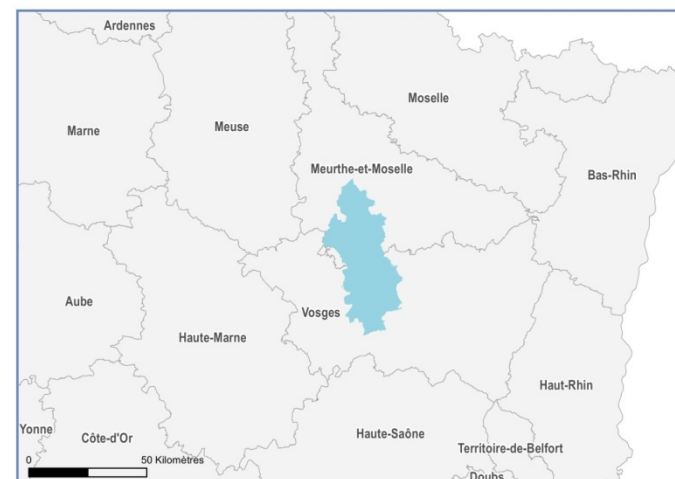


Bassin du Madon

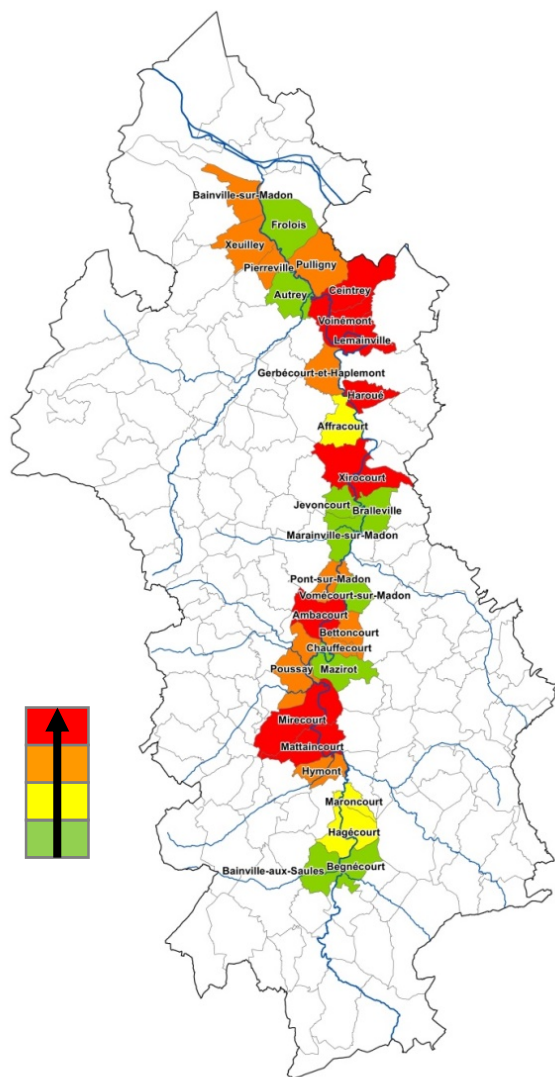


1200 km²
167 communes
62 000 habitants

- Bassin versant à dominante rurale (51 hab./km²), avec plusieurs pôles de populations et d'activités sujets aux inondations
- Vallée relativement naturelle qui a subi des travaux hydrauliques d'importance (nombreux ouvrages)



Historique des antécédents et vulnérabilité des communes



Un bassin régulièrement touché par les inondations

- 5 crues importantes en une vingtaine d'années
- Une forte fréquence des crues générant des dégâts : 1 tous les 2 ans en moyenne sur les secteurs de Mirecourt (10 arrêtés de catastrophe naturelle depuis 1983) et Pont-Saint-Vincent

Une vallée assez encaissée

- Des hauteurs d'eau importantes (> 1m) et des dommages dès les crues fréquentes
- Des crues relativement rapides

Croisement de 5 critères

- Seuil d'inondation
- Bâti touchés
- Hauteur de submersion
- Personnes en zone inondables
- Montant des dommages



Journée technique «De la vulnérabilité du bâti à celles des territoires, quelles réponses opérationnelles ? » - 06 février 2020, Nancy



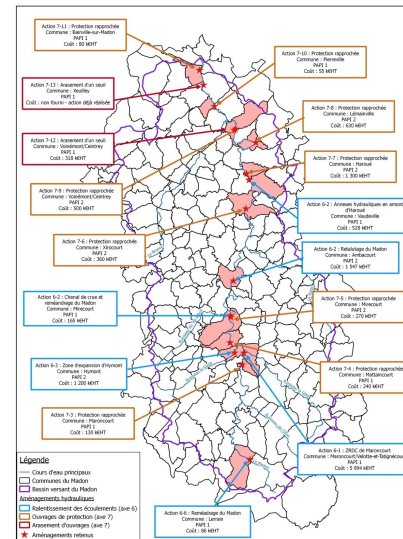
PAPI Madon

Un programme d'actions composé de 8 axes

Axes 1 à 5

- Réduction de la vulnérabilité
- Amélioration de la connaissance
- Gestion de crise

Axes 6 et 7 : réduction des aléas
 Axe 8 : reconquête de l'état hydromorphologique



Journée technique «De la vulnérabilité du bâti à celles des territoires, quelles réponses opérationnelles ? » - 06 février 2020, Nancy



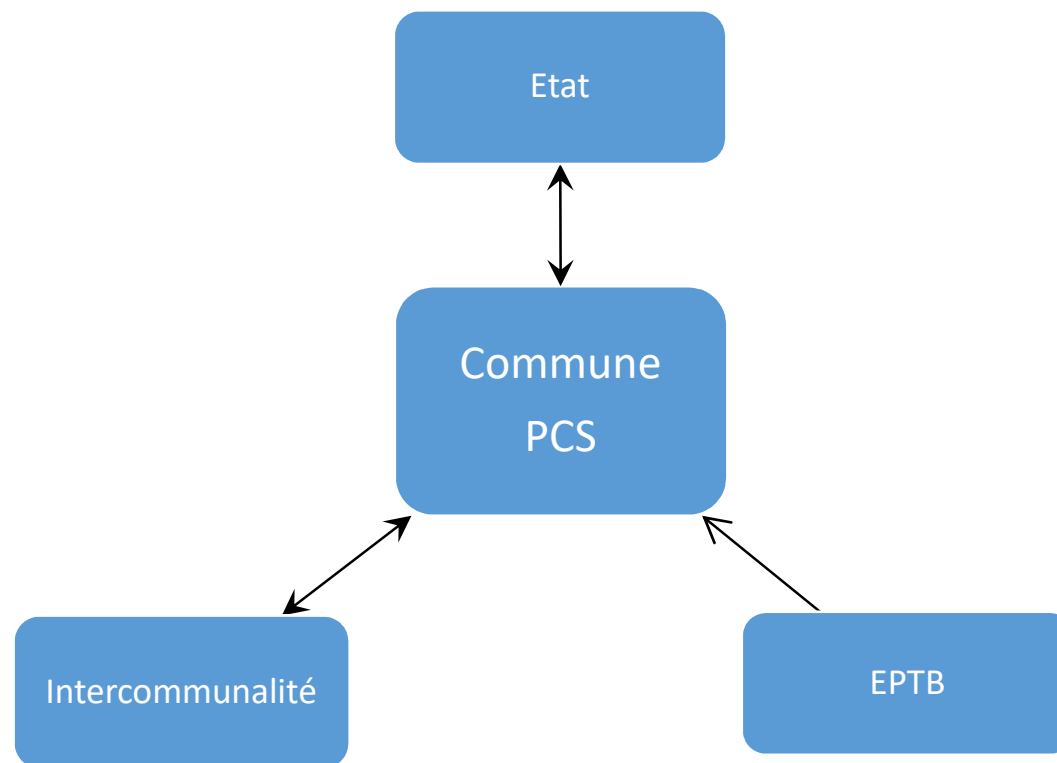
Programme d'actions

Se préparer à la crise

Plan Communal de Sauvegarde



- Décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005
- Doit tenir compte de l'ensemble des risques de la commune
- Doit contenir le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)



Programme d'actions

Se préparer à la crise

Alerte et gestion de crise



Cellule de surveillance et d'alerte

- Mise en place de personnes référentes sur la commune
- Liens entre les personnes

Plan Particulier de Mise en Sureté

- Circulaire n° 2015-205 du 25-11-2015

Journée technique «De la vulnérabilité du bâti à celles des territoires, quelles réponses opérationnelles ? » - 06 février 2020, Nancy

Programme d'actions

Se préparer à la crise

Diagnostic vulnérabilité des habitations

- Identification des habitations les plus vulnérables
- Réalisation de diagnostics de vulnérabilité des habitations
- Accompagnement des propriétaires pour la réalisation de mesures de réduction



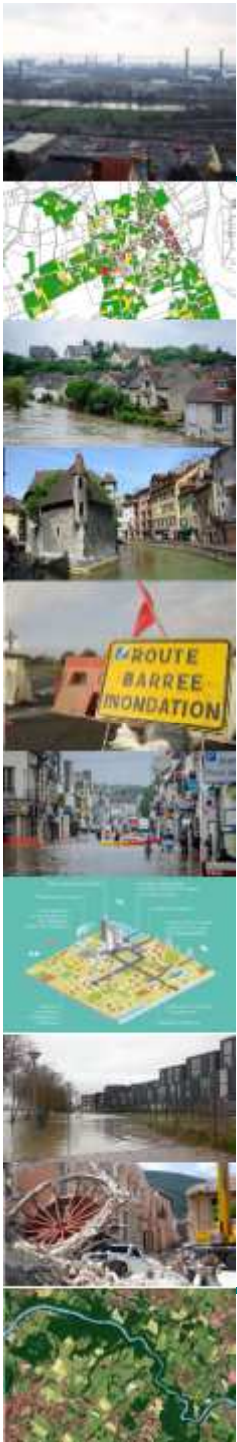
Déploiement de protections individuelles sur un territoire

Prise de conscience – prise de compétence

La communauté de communes est composée de villes et villages bordant la Moselle et le Madon, le territoire est donc soumis régulièrement aux inondations.

Lors de l'épisode de l'automne 2006, la communauté de communes décide de s'organiser pour prendre la compétence prévention des inondations.





CCMM

Mise en place de protections individuelles

Au départ, plusieurs pistes de travail sont explorées : protections collectives, mesures de prévention grâce à des travaux, et protections individuelles.

Le sujet qui a le plus avancé est la mise en place de batardeaux comme protection individuelles d'un habitat dispersé menacé par les crues du Madon.



CCMM

Habitations concernées

42 logements ont été identifiés comme pouvant être protégés par des batardeaux, au final 24 habitations sont effectivement protégées.



Description :

Cartographie des risques en Meurthe-et-Moselle - Information Acquéreurs Locataires - Source : <http://cartorisque.prim.net>

Les documents officiels et opposables aux tiers peuvent être consultés à la mairie ou à la préfecture.



CCMM

Plan du géomètre avec les relevés de chaque ouverture, la hauteur du seuil et le niveau de crue de projet.



Etude très détaillée pour chaque ouverture :
 définition de la ligne de crue, nivellement,
 repérage de chaque ouverture des maisons,
 travaux de génie civil pour aplanir les seuils,
 fixer les cadres ...



CCMM

Choix du matériel



Journée technique «De la vulnérabilité du bâti à celles des territoires, quelles réponses opérationnelles ? » - 06 février 2020, Nancy



Acceptation par les habitants

En dehors d'un travail technique minutieux, le plus difficile est de faire accepter le dispositif par les habitants. Plusieurs ont en effet refusé de le voir mis en œuvre alors que l'ensemble des frais étaient pris en charge par l'intercommunalité pour les raisons suivantes :

- L'esthétisme
- La possible perte de valeur du bien s'il est clairement inondable
- La non perception d'un risque réel...

Une convention a été signée avec chaque propriétaire pour engager chacune des parties dans le dispositif





CCMM

Faire vivre le dispositif

Enjeu : maintenir vivant le dispositif, malgré les changements de propriétaires ou l'oubli du risque

Choix de la collectivité : animer et rendre visible **deux fois** par an l'opération « batardeaux »

A l'automne :

Distribution à l'automne de l'ensemble du matériel, soigneusement répertorié, à chaque propriétaire.

Au printemps :

Rapatriement des protections au printemps avec une vérification soignée du matériel.

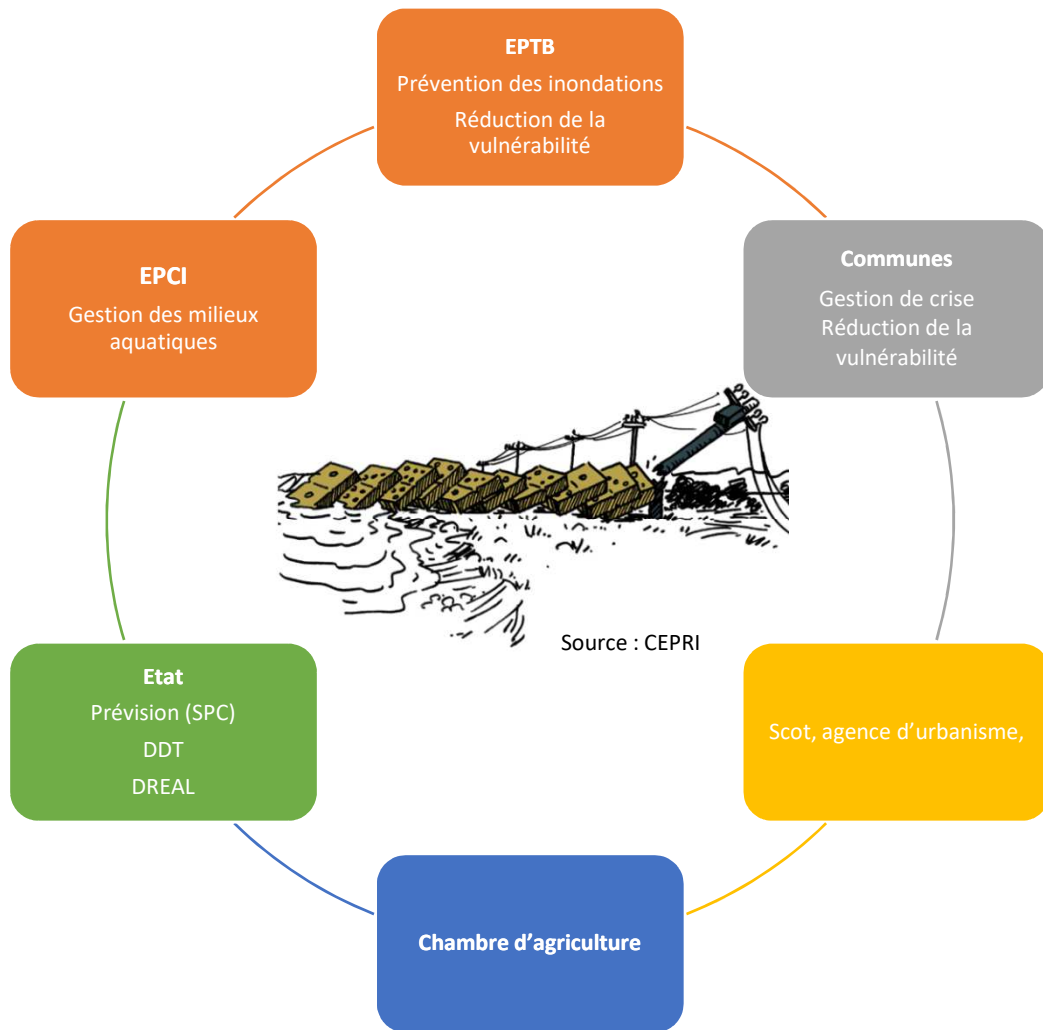
La convention engage le riverain à garder le matériel pendant la période des crues (octobre- avril). Il se doit de rembourser les réparations ou remplacements nécessaires en cas d'usure, de casse ou de vol.

En cas de crise :

Accompagnement pour aider la mise en œuvre, avec la connaissance fine du terrain pour mettre en œuvre la protection même en cas d'absence : numéro des voisins qui ont la clé, connaissance des lieux de stockage...

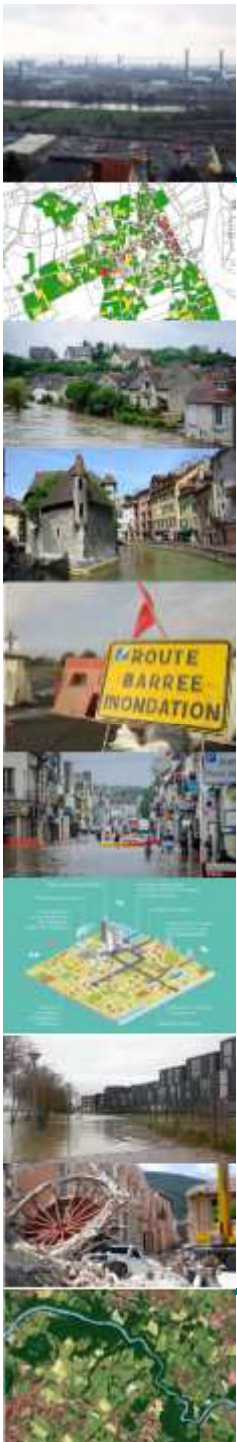


Travail en partenariat



Journée technique «De la vulnérabilité du bâti à celles des territoires, quelles réponses opérationnelles ? » - 06 février 2020, Nancy





Merci pour votre attention



EPTB Meurthe Madon

48, Esplanade Jacques Baudot

54035 NANCY Cedex

Tél : 03 83 94 55 01

contact@eptb-meurthemadon.fr

Site Internet : www.eptb-meurthemadon.fr



Journée technique «De la vulnérabilité du bâti à celles des territoires, quelles réponses opérationnelles ? » - 06 février 2020, Nancy

